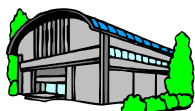




Le BC BASTOGNE  
Vous présente ses meilleurs vœux  
et a le plaisir de vous inviter à son tournoi international  
**B1 B2 C1 C2 D**  
**les 20 & 21 mars 2010. PROMAX**



Au Centre Sportif de la Porte de Trêves à 6600 Bastogne Tel : 061/21.50.57  
(Catégories : B1, B2, C1, C2)

Et à la salle de l'INDSE rue des remparts 6600 Bastogne (catégorie : D)  
**18 terrains sur deux sites**



**Clôture des inscriptions le 24 février 2010 ou anticipativement au 320<sup>ème</sup> inscrit.**

Par E-mail : [didier.antoine@skynet.be](mailto:didier.antoine@skynet.be) ou sur [www.competitions.be/](http://www.competitions.be/) à partir du 23 janvier 2010

**320 PARTICIPANTS MAXIMUM** Inscriptions limitées à **3 disciplines.**

**Donc : un simple et deux doubles ou deux simples et un double.**

**On ne peut pas jouer à la fois en D et en C2 (salles différentes)**

- Le Comité organisateur : ANTOINE D, CHARNEUX P, COLOT S, MATHU D, MARSON A, et le juge arbitre ZORGNIOTTI D, se réservent le droit de prendre toute décision en vue du bon déroulement du tournoi.
- Tournoi en poules ou élimination directe suivant les disciplines
- Le tournoi se déroulera selon les règlements et B.W.F.
- Chaque joueur est prié d'être présent dans la salle ½ heure avant l'heure de chaque match.
- La tenue réglementaire est de rigueur (règlements B.W.F).
- les joueurs souhaitant se faire coacher lors d'une rencontre sont tenus, au début de la partie, de désigner à leur(s) adversaire(s) ainsi qu'à l'arbitre, le nom de la personne qui leur servira de coach.
- Un joueur non en ordre d'affiliation à la date du tournoi pourra jouer après dépôt de la caution prévue par le règlement.
- Chaque joueur d'une paire de double doit confirmer individuellement son inscription.
- Le joueur absent au tournoi devra fournir une pièce justificative à Jacques Vanhoudt, responsable des documents tournois, rue des Cytises, 29, 4460 Grâce ([jacques.vanhoudt@skynet.be](mailto:jacques.vanhoudt@skynet.be))
- L'inscription rend le paiement obligatoire sauf dans les cas prévus par l'art. 112 du règlement C100.
- Les participants ne peuvent pas quitter la salle sans permission du juge arbitre.



Droit d'inscription : 5 € par discipline payables à la salle.

**Juge Arbitre:** Dominique ZORGNIOTTI et Alain JACQUET

Tournoi autorisé par la LFBB.

**Responsable anti-dopage :** MATHU Daniel

- Les joueurs qui prennent des médicaments doivent avoir envoyé, avant la compétition, au responsable de la commission médicale LFBB une autorisation à usage thérapeutique complétée par leur médecin traitant. (AUT)



Tirage au sort : le 13 mars 2010 à 20h00 chez Didier ANTOINE.



Volants : Série D et C2 : Yonex Mavis 300 blanc. Série B et C1 : Yonex aerosensa 20 à charge des joueurs.



Le samedi soir  
salle l'INDSE à partir de 20h00

**SOUPER  
BUFFET PATES**



Royal Syndicat d'initiative et du Tourisme  
Place Mc Auliffe B-6600 Bastogne  
061/21.27.11  
Fax : 061/21.27.25 - [www.bastogne-tourisme.be](http://www.bastogne-tourisme.be)

STAND YONEX : K2S SPORT

**Vous devrez être en ordre sur le site de la ligue la veille du tournoi pour ne pas devoir payer l'amende prévue.**